



Traité Nazir

Michna 2 - Chapitre 8

נזיר שהיה טמא בספק ומוחלט בספק--אוכל בקודשים לאחר
שישים יום, ושותה ביין ומיטמא למתים לאחר מאה ועשרים
יום: שתגלחת הנגע דוחה לתגלחת הנזיר, בזמן שהיא ודאי;
אבל בזמן שהיא ספק, אינה דוחה.

Un Nazir qui a un doute sur sa pureté et sur statut de Moukhlal peut manger des Kodashim après soixante jours, boire du vin et se rendre impur [à cause d'un] mort après cent vingt jours car l'obligation de se raser pour une Tsara'at repousse [l'interdiction] de se raser du Nazir lorsqu'elle est certaine, mais lorsqu'elle est douteuse.



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions